

## Avis Financier AMUNDI OBLIG EURO

Les porteurs de parts du FCP AMUNDI OBLIG EURO géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes à compter du 7 juillet 2020 :

1. La fourchette de sensibilité (qui mesure l'impact moyen d'une variation des taux d'intérêt sur les prix), jusqu'à présent limitée de 0 à 7, sera désormais de 0 à 10.
2. La limite maximum de diversification autorisée du portefeuille sur des obligations « high yield » (à caractère spéculatif) émises en euros évoluera de 5% à 10% .

Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part. Les autres caractéristiques du FCP AMUNDI OBLIG EURO demeurent inchangées.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de chaque part est disponible sur le site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com). Le prospectus du FCP AMUNDI OBLIG EURO vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante : AMUNDI ASSET MANAGEMENT - 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : Amundi - 90, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France

Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - [amundi.com](http://amundi.com)

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 04000036.